

s'apitoyaient à faux sur les commerçants d'alcool, et qui se laissaient dire que « tuer l'alcool serait tuer le commerce du pays. » Le grand évêque eut à lutter contre les plus illustres personnages du pays : intendants, gouverneurs, ministres, contre Louis XIV lui-même. Il montra, alors, par son courage intrépide, qu'il était un grand évêque, un grand patriote et un grand homme. Après la chute de la domination anglaise, il y eut une période de tristesse et de ruine, puis vinrent « les bonnes années. » Hélas ! ces bonnes années furent, devons-nous dire plutôt, des années mauvaises. La légèreté native de notre peuple se donna libre cours dans ces années d'abondance, et l'alcool coula souvent à flots dans certaines familles. Ces excès de boisson amenèrent une glorieuse campagne de tempérance, vers la moitié du XIX^e siècle, campagne si brillamment conduite par les Mailloux, les Quartier et les Forbin-Jauson. Le P. Quartier, entre autres, fut, toute sa vie, un véritable géant dans la lutte antialcoolique. Et dans cette campagne, il n'y avait pas seulement l'idée, le principe de la croisade, mais il y avait la belle et glorieuse Croix de tempérance. Cette lutte formidable eut des résultats très heureux. Seulement, on a cru trop vite à une victoire définitive. Il y eut une période d'accalmie dans le combat contre la tempérance, et l'alcool se montra de nouveau effrontément. Cette nouvelle poussée alcoolique détermina cette superbe campagne, qui se fait aujourd'hui sous nos yeux, contre l'intempérance. Avec des chefs et des troupes comme nous en avons, s'écrie l'honorable M. Chapais, nous sommes sûrs de remporter la victoire. N'oublions jamais que nous aurons affaire à un ennemi qui ne désarme jamais. C'est pour cela que la lutte antialcoolique doit durer sans cesse. Avec la Croix de tempérance, ce symbole de notre foi au Christ Rédempteur, ce souvenir du passé et cet espoir en l'avenir qui se transmet de père en fils au foyer canadien-français, nous vaincrons sûrement le monstre de l'alcoolisme.

JEUDI, 1^{er} SEPTEMBRE

Elle fut remarquable et très touchante, la soirée de jeudi, 1^{er} septembre. Elle restera la plus solennelle du Congrès, à cause de la présence de Son Excellence le Légat Apostolique.